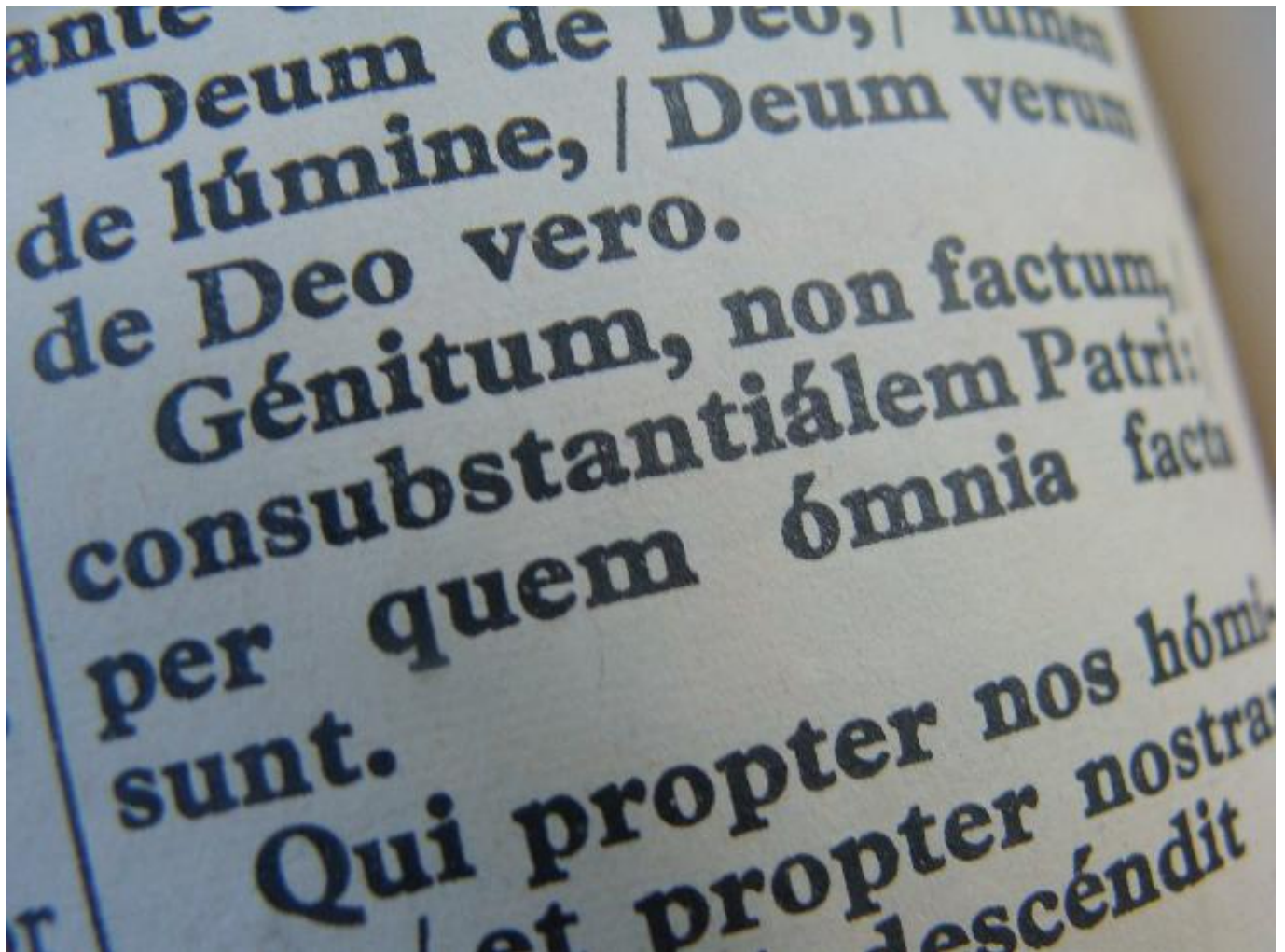


## Retour du « consubstantiel » dans le Credo

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culte divin](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 20 janvier 2018



Après la nouvelle traduction du *Pater Noster*, plus conforme au latin, voici le Credo revisité. La commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle est en train de finaliser la traduction du nouveau missel, attendue depuis 2002 (16 ans !). Celle-ci devrait être présentée lors de l'Assemblée plénière de printemps de la Conférence des évêques de France, avant d'être soumise à Rome pour validation.

Dans les nouvelles traductions, on trouve la fin du "de même nature" et le retour bienvenu du "consubstantiel". On se demande avec amusement si les intégristes n'ont pas pris le pouvoir au sein de l'épiscopat... Le « de même nature que » est en effet incomplet théologiquement. Selon le catéchisme de l'Église catholique, le Père et le Fils ne se contentent pas de partager une même nature divine. Ils sont de la même substance (*homousios*), et que le Fils est donc

« consubstantiel » au Père. Ils sont un seul Dieu, et non pas deux personnes qui seraient simplement de même nature.

La version en français du missel de 2002 a déjà été votée trois fois par les membres de la CEF. Il y a quelques mois, les évêques n'attendaient plus que le feu vert du Vatican. Pour régler les derniers points, ils avaient délégué un représentant chargé de traiter avec la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements en la personne de Mgr **Bernard-Nicolas Aubertin**. Mais en septembre, le Motu proprio *Magnum principium* du pape François, accordant une plus grande marge de manœuvre aux conférences épiscopales, est venu changer la donne. Les responsables de la traduction du texte se sont mis d'accord pour relire une dernière fois leur travail. Une fois que la commission aura terminé son travail, elle doit une nouvelle fois le présenter aux évêques, certainement lors de l'Assemblée plénière de printemps de la CEF. Il sera ensuite envoyé à Rome afin d'obtenir une simple « confirmation » (*confirmatio*, en latin), et non plus la « reconnaissance » (*recognitio*) autrefois nécessaire, nouveauté introduite par le récent Motu proprio. Il n'y a donc pas de date prévue à ce stade pour la publication du nouveau missel en français, mais celle-ci pourrait intervenir en 2019.

Autre modification discutée actuellement, celle concernant l'Orage fratrices, actuellement caviardé?: « *Prions ensemble, au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église. Pour la gloire de Dieu et le salut du monde* » pourrait faire place à une formulation plus proche du texte latin?: « *Priez mes frères afin que ce sacrifice qui est aussi le vôtre soit agréé par Dieu le Père tout-puissant. Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice à la gloire de son nom. Pour notre bien et celui de toute Sa Sainte Église.* »